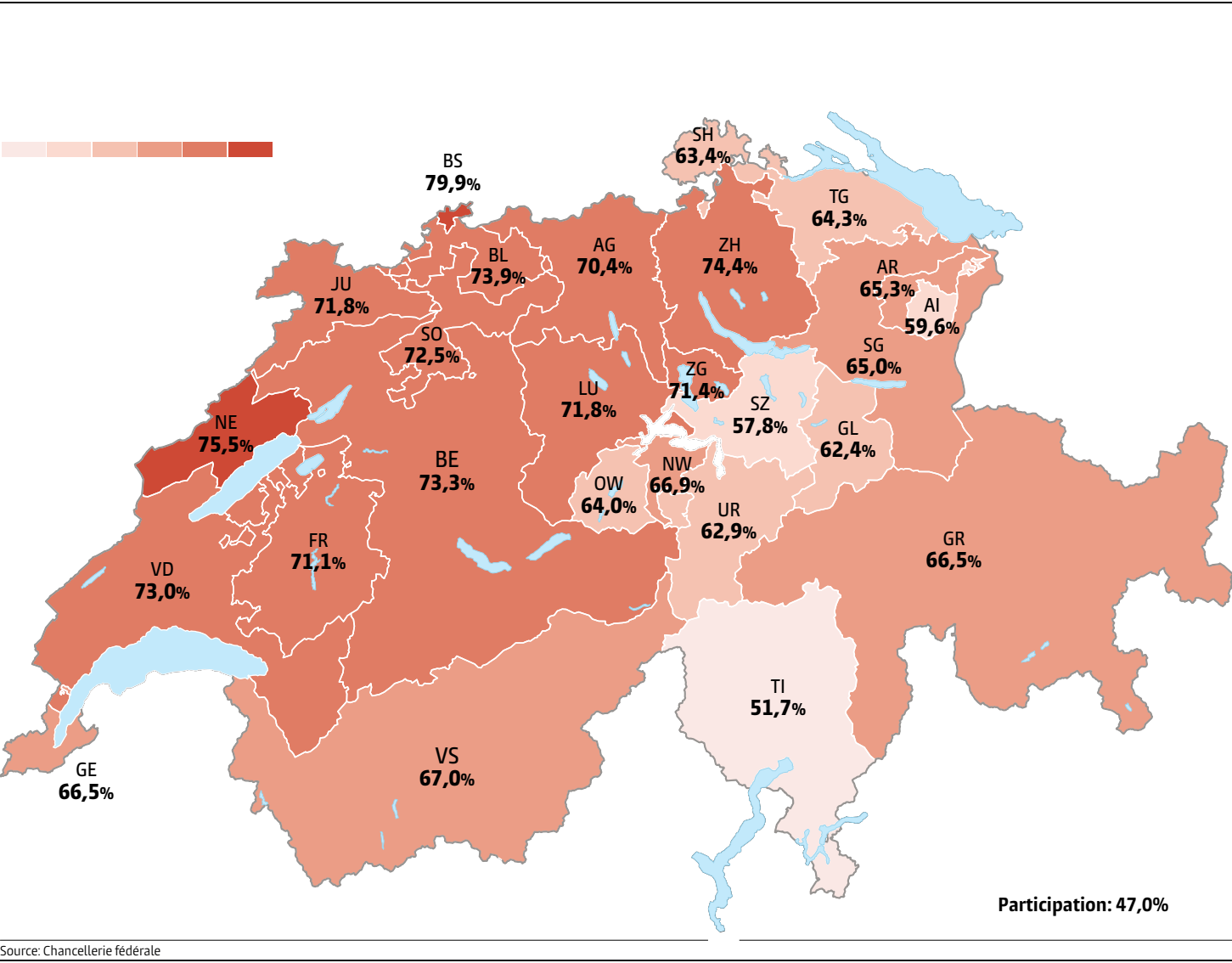


2 Votations fédérales



«Aucun Suisse n’accepte de vo

PARCOURS L'historien Sacha Zala livre son analyse de la campagne sur l'initiative en faveur d'une neutralité stricte. Il y voit une spécificité de la Suisse, qui, plutôt que de s'interroger sur sa relation avec ses voisins européens, préfère se perdre en conjectures sur la signification d'une neutralité invoquée comme une croyance religieuse

PROPOS RECUEILLIS
PAR FRÉDÉRIC KOLLER

Christoph Blocher avait formulé un texte fort habile pour convaincre de voter en faveur de sa conception de la neutralité, qui visait en réalité les sanctions européennes. Les Suisses ne l'ont pas du tout suivi, puisque son initiative a été refusée à plus de 70%. Directeur du centre de recherche Documents diplomatiques suisses (Dodis), l'historien Sacha Zala constate que le peuple ne s'est pas laissé duper. Entretien.

La Suisse votait pour la première fois sur la neutralité. Qu'avez-vous pensé de cette campagne? C'était la première fois que le peuple s'exprimait formellement sur un article constitutionnel concernant la neutralité. En réalité, la neutralité a déjà joué un rôle central dans de nombreuses votations. C'est vrai pour la plupart des objets de vote en lien avec la politique étrangère. Des



«Depuis les années 1950, la Suisse est obsédée par son image à l'étranger»

débats virulents sur la neutralité ont ainsi marqué le vote de 1986 sur l'adhésion à l'ONU, mais aussi celui de 1992 sur l'Espace économique européen, qui portait pourtant sur tout, sauf sur la neutralité. On peut donc parler d'une grande continuité à cet égard.

INTERVIEW

Etes-vous surpris par le rejet de cette initiative? Un rejet si net peut surprendre pour deux raisons. Tout d'abord, la formulation du texte de l'initiative était brillante. Le texte évoquait des principes abstraits tout en évitant de mentionner le seul mot qui compte au final: les sanctions. Le véritable intitulé de cette initia-

ir son pays comme normal»

tive aurait dû être «initiative contre les sanctions qui n'ont pas été décidées par l'ONU». Sachant que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU peuvent bloquer par leur veto toute sanction à leur égard, la Suisse ne pourrait plus prendre de sanctions contre eux. Par ailleurs, les initiants ont mené une campagne très positive en parlant de paix, de colombe et de posture antiguerre pour attirer un électorat non UDC. Apparemment, cela n'a pas marché: une large majorité du peuple n'est pas tombée dans le piège. C'est intéressant.

Comment l'expliquer? Les opposants ont réussi à faire comprendre que la neutralité est déjà ancrée dans la Constitution et que la Suisse est toujours neutre, contrairement à ce qu'affirme Blocher. Pourquoi changer? C'est une position pragmatique. Si l'on se place sur le plan de la logique pure, soit il y a une neutralité totale ou intégrale, soit elle ne l'est pas. Or, même ceux qui défendent une neutralité totale admettent déjà l'exception des sanctions de l'ONU. Je pense que le peuple a compris qu'une neutralité totale est impossible.

Cette campagne a-t-elle été utile pour la compréhension par les Suisses du rôle de leur neutralité? Je suis sceptique. Une initiative a toujours plusieurs buts. Le premier, direct, est bien sûr de gagner. Mais il y a aussi

l'objectif tactique, dans la durée, celui de corriger la pratique de la neutralité. Sur ce point, les initiants ont peut-être obtenu ce qu'ils voulaient. La flexibilité de l'application de la neutralité, qui assure une marge de manœuvre au gouvernement, pourrait être plus limitée à l'avenir. Les forces politiques en faveur d'une interprétation plus stricte pourraient en ressortir renforcées.

Mais la définition de la neutralité paraît-elle aujourd'hui plus claire? Non. En 2022, le DFAE a tenté une clarification du concept de neutralité en présentant cinq modèles, dont celui de la «neutralité coopérative» proposée par Ignazio Cassis. Le Conseil fédéral a rejeté l'exercice. Si, en droit, la neutralité est codifiée de façon très simple, sa formulation politique reste peu claire, donc flexible, dans l'intérêt du pays. De ce point de vue, l'exercice n'a pas été utile. Il se peut même qu'il ait ajouté de la confusion.

Comment ça? En 2026, on continue de parler du sexe des anges à propos d'une neutralité qui a acquis un statut quasi religieux en Suisse. Alors que le vrai problème est celui de l'orientation de la politique étrangère suisse. La question fondamentale est de savoir quelle est notre relation avec nos voisins, avec l'Europe. Mais depuis 1848, la question de la place de la Suisse en Europe

reste irrésolue. C'est l'éléphant dans la pièce. Parce qu'on ne sait pas quoi faire avec l'Europe.

Un fort refus du texte est-il de nature à discréditer la neutralité suisse à l'étranger? Depuis les années 1950, la Suisse est obsédée par son image à l'étranger. Mais si la compréhension de la neutralité est l'objet d'une telle confusion en Suisse, songez à ce qu'il en est à l'étranger. C'est encore plus abstrait. Quoi qu'il advienne, la perception de la Suisse restera associée à la neutralité. A ce propos, on peut noter que les initiants pointent un problème qu'ils ont eux-mêmes créé. Faire croire, comme le fait Blocher, que seule la Suisse, au nom d'une mission divine, est capable d'être une médiatrice des conflits, quitte à sacrifier ses propres intérêts pour le faire, est ridicule et faux. Le plus frappant est qu'il n'y a pas que l'UDC qui tient ce discours, des intellectuels de gauche ou d'anciens diplomates relayent aussi cet argumentaire alors qu'ils savent très bien qu'on surestime le rôle réel de la Suisse dans ce domaine. Le plus fascinant, en définitive, à travers ce vote, c'est de constater qu'aucun Suisse n'accepte de voir son pays comme normal, avec des intérêts à défendre et une politique légitime de défense de ces intérêts. On doit toujours invoquer une raison supérieure pour justifier notre position, notre *Sonderfall*. Je ne sais pas pourquoi. ■